



COMPETITION 10 ANS ET MOINS

Ouverture de la compétition ORANGE aux enfants hiérarchisés en ROUGE

Accès à la compétition 8, 9 et 10 ans

Les enfants des catégories 8, 9 et 10 ans hiérarchisés en rouge pourront accéder aux compétitions homologuées orange :

- à partir du 21 Mai pour les tournois et les championnats par équipe
- à partir de début juin pour la compétition libre



La compétition homologuée sur terrain orange ne donne pas accès au classement fédéral.



Elle est ouverte :

➤ Aux enfants des catégories 8, 9, 10 ans

ROUGE

➤ Aux enfants des catégories 7*, 8, 9, 10 ans

ORANGE

Elle se dispute en format 5 ou 6

Le match mixte (fille contre garçon) et les doubles sont autorisés et enregistrés dans les palmarès des enfants.

**7 ans orange: autorisation spécifique pour disputer 15 épreuves, du médecin régional, du Conseiller Technique Régional et validation de la DTN*

Constitution des tableaux et des poules :

- Il n'y a pas de blocage informatique pour constituer les tableaux et les poules ;
- Il est préconisé de positionner les enfants de niveau orange sur des positions de tête de série ou de premier de poule.

Note aux juges-arbitres pour l'utilisation de l'AEI :

- Les évolutions informatiques mises en place autorisent la présence de joueurs de niveau rouge dans des épreuves orange.
- Il n'existe pas d'épreuve homologuée de niveau rouge.
- Les épreuves orange permettent la participation de joueurs de niveau rouge.
- Principe inchangé concernant la constitution des découpages, l'AEI vous permet de créer uniquement des découpages de niveau orange à orange, mais vous pourrez affecter des joueurs de niveau rouge.